



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 30 juin 2016
Publié le 31 août 2016

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 30 juin 2016
Publié le 31 août 2016

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les trois mois ayant pris fin le 30 juin 2016, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

POINTS SAILLANTS

Le 28 avril 2016, le Conseil a reçu l'approbation officielle du Conseil du Trésor pour les nouveaux fonds de 550 M\$ sur 5 ans et des 180 M\$ en cours annoncés dans le budget fédéral de 2016.

Le 24 mai 2016, le Conseil des arts du Canada a lancé son sondage sur les arts à l'ère numérique. Le sondage a sollicité la participation d'artistes, de collectifs et d'organismes artistiques afin de bien comprendre comment le secteur utilise les outils numériques. Les constatations permettront au Conseil d'élaborer sa stratégie numérique qui sera en vigueur en avril 2017. Les résultats du sondage seront disponibles sur le site web du Conseil à l'automne 2016.

Le Conseil et l'Institut royal d'architecture du Canada (IRAC) ont dévoilé le 19 mai 2016 le nom des gagnants des médailles du Gouverneur général en architecture. Ces prix bisannuels soulignent la conception exceptionnelle d'œuvres récentes réalisées par des architectes canadiens. Le jury a conclu que les 12 projets gagnants reflètent des thèmes associés à la connexion, à la revitalisation et à l'expérimentation. Les prix seront remis lors d'une cérémonie à Rideau Hall, le 20 septembre 2016.

L'exposition de 17 œuvres de la collection de la Banque d'art, Paysages marqués, a ouvert ses portes dans la galerie Âjagemô du Conseil le 17 mai 2016. Organisée par Kegan McFadden, l'exposition est une méditation sur le paysage social canadien de la mémoire vivante. L'exposition invite également les visiteurs à partager leurs souvenirs des classes d'histoire en les affichant sur l'un des deux piliers en béton à l'intérieur de la galerie. L'exposition sera présentée jusqu'au 2 octobre 2016.

Le 6 mai 2016, la Banque d'art a introduit sept œuvres d'artistes autochtones reconnus du Canada ayant été acquies récemment. Les artistes et leurs œuvres étaient : Barry Ace, For King and Country; Sonny Assu, Selective History; Jordan Bennett, Why are Native Americans; Dana Claxton, Headdress; Amy Malbeuf, The Mealy Mountains and Three Artists Fly North; et Adrian Stimson, Shaman Exterminator, Playing on the Playa. Il s'agit de la première acquisition d'importance de la Banque d'art en deux ans. Les œuvres ont été sélectionnées par suite de consultations avec les membres de la communauté artistique dirigées par le personnel de la Banque. Les œuvres – et leur ajout à la collection de la Banque d'art – reflètent les engagements du Conseil envers les arts autochtones et la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones du Canada.

Au cours du trimestre, le directeur et chef de la direction du Conseil, Simon Brault, a prononcé des allocutions lors de plusieurs manifestations. Il y a souligné le travail accompli par l'organisme, ainsi que ses plans futurs. Voici quelques-unes de ces allocutions (vous pouvez les consulter sur le site web du Conseil) :

- « Plans et vision à l'échelle humaine » lors de la 10e Rencontre de la diversité culturelle à Montréal le 18 mai 2016
- « Mot de bienvenue » à la Conférence Opera America à Montréal le 19 mai 2016
- « Écrire l'histoire d'un avenir prometteur pour les arts et la littérature au Canada », au Canadian Writers Summit à Toronto le 17 juin 2016
- « Mot de bienvenue » à la réunion des Organismes publics de soutien aux arts du Canada portant sur les arts autochtones et la réconciliation à Ottawa, le 22 juin 2016.

Résultats nets

	Trois mois se terminant le 30 juin			
	2016	2015	Augmentation/ (Diminution)	Variation (%)
(En milliers de dollars)				
Revenus	2 323	1 655	668	40%
Charges	(111 546)	(101 327)	10 219	10%
Crédits parlementaires	84 000	82 000	2 000	2%
Déficit de la période	(25 223)	(17 672)	7 551	

Aperçu des résultats nets du premier trimestre

Le déficit pour le trimestre s'élève à 25,2 M\$, soit une augmentation de 7,6 M\$ par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation résulte directement d'une plus grande distribution des subventions de 10,2 M\$ par rapport à la même période l'année dernière attribuable au moment de l'approbation des dépenses. Cette augmentation dans les dépenses a été compensée par une augmentation de 2,0 M\$ en crédits parlementaires utilisés durant la période pour couvrir les besoins en liquidité.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers en vue d'atteindre les objectifs établis dans son budget équilibré original.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programme

Le 9 mai 2016, le Conseil a publié des informations sur son programme de financement spécial – Nouveau chapitre – créé pour souligner le 150^e anniversaire de la Confédération. Grâce à ce fonds, le Conseil soutiendra la création et fera connaître des œuvres artistiques et littéraires exceptionnelles qui aideront les artistes canadiens à imaginer et à créer un avenir commun. Ces œuvres favoriseront la participation du public dans les arts et feront la promotion des arts sur le plan local, national et international. Le Conseil encourage les projets des jeunes artistes et des artistes des Premières nations, des Inuits, des Métis, de diverses cultures, des régions et des communautés de langue officielle en situation minoritaire ainsi que des artistes handicapés ou sourds. Les candidats doivent présenter leur demande pour des projets d'au moins 50 000 \$ en dépenses admissibles. Le montant maximal de la subvention est de 150 000 \$ pour les individus, les collaborations et les groupes d'artistes/collectifs, et de 500 000 \$ pour les organismes. Le Programme compte seulement deux dates limites : 4 juillet 2016 et le 31 octobre 2016.

Au début juin, le Conseil a publié des informations sur son site web concernant la transition de ses programmes de subvention actuels vers le nouveau modèle de financement qui sera lancé en avril 2017. Les concours de 2016 pour les subventions de fonctionnement seront annulés, et les organismes seront invités à faire des demandes dans le cadre du nouveau modèle entre le 1^{er} mai et le 1^{er} juillet 2017. Jusqu'en novembre 2016, la plupart des dates limites pour les subventions de projet resteront les mêmes; certaines seront modifiées ou annulées. Au cours de l'été 2016, on publiera en ligne les dates limites des concours de 2017-2018, ainsi que des lignes directrices sur les programmes et sur le portail des candidats qui sera accessible en décembre 2016.

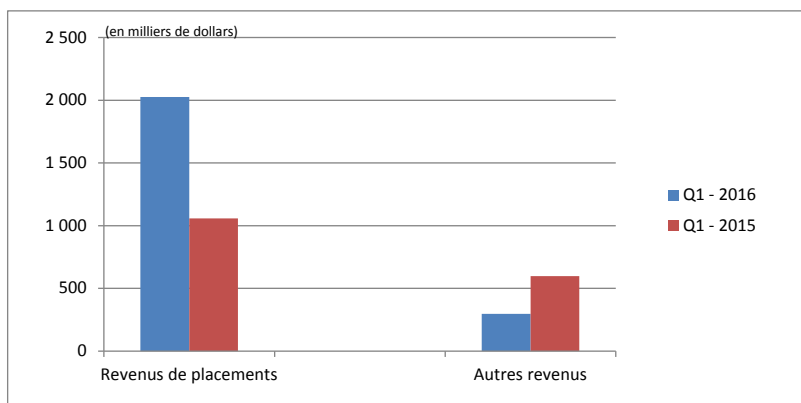
Leadership et gouvernance

- Le 1^{er} juin 2016, le Conseil a annoncé que Jacques Vézina est reconduit dans ses fonctions de directeur général, Programmes de subventions aux arts, jusqu'au 31 décembre 2017;
- Le 4 juin 2016, la Commission du droit de prêt public a nommé Daniel Poliquin, ancien vice-président, à titre de président de la Commission;
- Elizabeth MacKinnon a été nommée directrice par intérim, Politiques, planification et veille stratégique, à compter du 6 juin 2016;
- Le 27 juin 2016, le Conseil a annoncé la nomination de Sébastien Goupil au poste de secrétaire générale de la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO). Goupil entrera en fonction le 8 août 2016.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section qui suit fournit davantage de détails et d'explications au sujet des résultats présentés dans les états financiers trimestriels :

Revenus



Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements étaient plus élevés qu'à la même période l'an dernier, attribuable au fait que le nouveau gestionnaire de fonds d'actions internationales distribue ses dividendes trimestriellement au lieu d'annuellement à la fin de l'année calendrier. Les revenus de placement devraient tout de même correspondre au montant budgétisé.

Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre sont moins élevés que l'an dernier en grande partie à cause du 150 000 \$ reçu au cours du premier trimestre l'an dernier de la Fondation de la famille J.W.McConnell pour l'initiative de {Ré}conciliation. Le renouvellement de cette entente pour l'année 2016-17 a seulement été complété au cours du deuxième trimestre.

Charges

(En milliers de dollars)	30 juin 2016	30 juin 2015	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, prix et paiements aux auteurs	103 081	92 915	10 166
Livraison des programmes de transfert	4 113	3 954	159
Services à la communauté artistique	167	303	(136)
Résultats nets de la Banque d'art	98	123	(25)
Commission canadienne pour l'UNESCO	549	538	11
Administration générale	3 538	3 494	44
Total	111 546	101 327	10 219

Les charges liées aux subventions sont plus élevées qu'à la même période l'an dernier parce que les échéanciers des concours étaient plus tôt cette année afin de permettre une transition plus aisée vers le nouveau modèle de financement. Le Conseil anticipe que les charges liées aux subventions correspondront aux prévisions budgétaires, soit 191,0 M\$ pour l'année.

Les charges pour les services à la communauté artistique ont diminué principalement dû au fait que dorénavant les frais de résidences internationales de 0,1 M\$ seront payés aux artistes directement en tant que subvention au lieu de payer les résidences spécifiques.

Actifs financiers

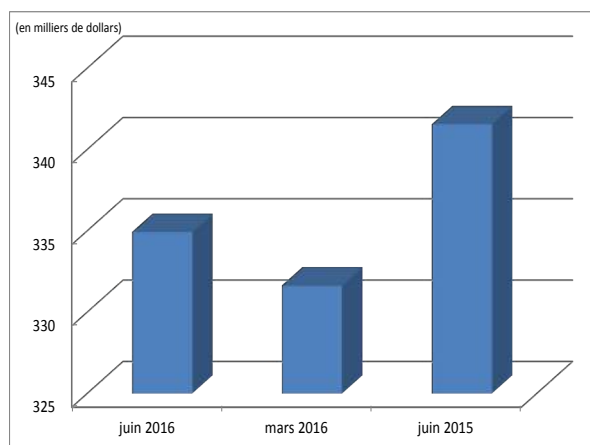
(En milliers de dollars)	30 juin 2016	31 mars 2016	Augmentation/ (Diminution)
Équivalents de trésorerie	25 103	495	24 608
Débiteurs	2 443	2 775	(332)
Placements de portefeuille	334 937	331 651	3 286
Total	362 483	334 921	27 562

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'augmentation de 24,6 M\$ de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est expliquée par l'augmentation du payable de 53,9 M\$ en paiements aux bénéficiaires de subvention comparativement au payable au 31 mars 2016, moins le 25,2 M\$ de déficit pour le trimestre.

Placements de portefeuille

La valeur marchande totale du portefeuille au 30 juin 2016 était de 334,9 M\$, dont 81,0 M\$ étaient grevés d'affectations d'origine externe. Cela représente une augmentation de 3,3 M\$ de la valeur marchande depuis le 31 mars 2016 mais une diminution de 6,6 M\$ par rapport au 30 juin 2015.



Le fonds dans son ensemble a généré un rendement positif absolu de 1,1 % pour le trimestre, soit 1,0 % de moins que le rendement de l'indice de référence. Les principaux contributeurs au rendement positif sont les marchés des fonds communs d'actions canadiennes, les marchés d'obligations et les marchés d'infrastructure qui ont affiché des rendements positifs pour le trimestre (5,1 %, 2,6 % et 2,1 % respectivement). La performance de nos gestionnaires d'immobilier a aussi aidé les résultats car ils ont affiché un rendement de 4,5 % comparativement à l'indice de référence de 1,3 %. Par contre, ces résultats ont été partiellement atténués par la piètre performance de nos gestionnaires de fonds communs d'actions canadiennes qui ont affiché un rendement de 3,4 % et ceux de nos gestionnaires de fonds communs d'actions internationales qui ont affiché un rendement négatif de -0,8 % comparativement à leurs indices de références respectives de 5,1 % et 1,4 % pour le même trimestre.

Depuis le 1er janvier 2016, le fonds dans son ensemble a généré un rendement absolu négatif de 0,8 %. La composition des catégories d'actif du portefeuille dans son ensemble a aidé le portefeuille à absorber la volatilité dans le marché des fonds d'actions internationales, qui a affiché un rendement négatif de 5,4 % pour la période de six mois et compte pour 42 % du portefeuille, avec les rendements positifs dans le marché des fonds d'actions canadiennes et le marché des obligations qui ont affiché des rendements positifs de 9,8 % et 4,0 % respectivement pour la période de six mois. Ces deux derniers marchés comptent pour 36% de l'allocation du portefeuille.

Passifs

(En milliers de dollars)	30 juin 2016	31 mars 2016	Augmentation/ (Diminution)
Dette bancaire	-	646	(646)
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	81 582	27 674	53 908
Créditeurs et charges à payer	1 771	3 486	(1 715)
Produits reportés	7 151	6 877	274
Avantages sociaux futurs	3 018	2 909	109
Dons grevés d'affectations d'origine externe	39 566	39 501	65
Total	133 088	81 093	51 995

Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer

L'augmentation de 53,9 M\$ comparativement à la valeur au 31 mars 2016 est attribuable aux subventions pluriannuelles pour les opérations d'organismes artistiques, inscrites aux livres le 1er avril 2016 mais payables en trois versements au cours de l'année.

Créditeurs et charges à payer

La diminution de 1,7 M\$ par rapport à la valeur au 31 mars 2016 est attribuable principalement à une diminution de 1,2 M\$ de la somme des factures commerciales dû aux échéances de paiement. Le paiement, en juin 2016, des salaires courus inscrits en fin d'année pour les montants rétroactifs dus suivant la signature de la convention collective en février 2016, a aussi contribué à la diminution des charges à payer.

Actifs non financiers

(En milliers de dollars)	30 juin 2016	31 mars 2016	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	7 059	7 348	(289)
Actifs de la Banque d'art	19 384	19 384	-
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	137	184	(47)
Total	26 581	26 917	(336)

Actifs de la Banque d'art

La Banque d'art du Conseil est propriétaire d'environ 17 500 œuvres d'art contemporains canadiens. Au 30 juin 2016, la valeur estimative des actifs de la Banque d'art étaient d'environ 71 M\$. Le Conseil assure les œuvres de la Banque d'art à leur valeur estimative.

Instruments de musique

Le Conseil gère la Banque d'instruments de musique et possède actuellement un archet de violoncelle et neuf instruments prestigieux de grande qualité. De plus, le Conseil gère treize instruments prêtés. La valeur estimative de ces instruments de musique au 30 juin 2016 était de 41,8 M\$ US. Ces instruments sont inclus dans l'état de la situation financière à une valeur nominale. Le Conseil assure ses instruments de musique à leur valeur estimative.

GESTION DU RISQUE

Risque corporatif

Conformément aux pratiques de bonne gouvernance, le Conseil met à jour et révisé constamment son profil de risque en déterminant et en incluant tous les changements dans son environnement de risque. Pour traiter les risques inclus dans le profil de risque du Conseil pour lesquels celui-ci n'a aucune appétence, on élabore des stratégies et des plans d'atténuation des risques, sous la supervision de membres désignés de la haute direction, afin de réduire l'exposition aux risques à un niveau acceptable et gérable.

En 2015-16, le Conseil a mis-à-jour son profil de risque corporatif compris dans son plan quinquennal d'audit interne en fonction du risque, prenant en considération les changements dans l'environnement de risque du Conseil. Le Comité des finances et de l'audit a approuvé le plan d'audit interne en fonction du risque à sa réunion de juin 2016. La haute direction surveille les progrès dans la mise en œuvre de ces stratégies d'atténuation et fait état des résultats sur une base régulière au Comité des finances et de l'audit.

Risques financiers

Le Conseil est exposé à une variété de risques financiers en raison de ses placements de portefeuille. Ces derniers sont principalement exposés aux risques suivants : prix, taux d'intérêt et taux de change. Le Comité de placements révisé la politique d'investissement du Conseil annuellement et recommande des changements à la répartition du portefeuille, si nécessaire, au Conseil d'administration. Cette politique énonce les objectifs et les lignes directrices d'investissement à long terme régissant les placements de portefeuille.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de placements professionnel. Le Conseil prélève de ce fonds ses besoins de trésorerie quotidiens.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du premier trimestre sont les suivants :

(en milliers de dollars)	30 juin	
	2016	2015
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	182 097	182 097
Budgets supplémentaires des dépenses	40 000	-
	222 097	182 097
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de trois mois	(84 000)	(82 000)
Crédits parlementaires reportés	-	(18 000)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	138 097	82 097



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 30 juin 2016 n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

De l'art plein la vie
Bringing the arts to life

Déclaration de responsabilité de la direction

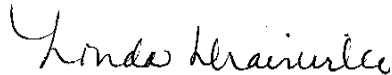
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

31 août 2016



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Linda Drainville, CPA auditrice CGA
Dirigeante principale des finances et directrice générale, Services corporatifs

État de la situation financière

(non vérifié)	30 juin	31 mars
(en milliers de dollars)	2016	2016
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 103 \$	495 \$
Débiteurs	2 443	2 775
Placements de portefeuille (note 3)	334 937	331 651
Total des actifs financiers	362 483	334 921
PASSIFS		
Découvert bancaire	-	646
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	81 582	27 674
Créditeurs et charges à payer	1 771	3 486
Revenus reportés	7 151	6 877
Avantages sociaux futurs	3 018	2 909
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	39 566	39 501
Total des passifs	133 088	81 093
ACTIFS FINANCIERS NETS	229 395	253 828
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	7 059	7 348
Actifs de la Banque d'art	19 384	19 384
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	137	184
Total des actifs non financiers	26 581	26 917
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	255 976 \$	280 745 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	224 364	249 587
Gains de réévaluation cumulés	31 612	31 158
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	255 976 \$	280 745 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Budget Annuel 2016-2017	Trois mois se terminant le 30 juin	
		2016	2015
Revenus			
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	9 823 \$	2 026 \$	1 058 \$
Autres revenus	1 381	297	597
Total des revenus	11 204	2 323	1 655
Charges			
Programmes de transfert			
Subventions, prix et paiements aux auteurs	191 039	103 081	92 915
Livraison des programmes de transfert	19 435	4 113	3 954
Services à la communauté artistique	3 761	167	303
	214 235	107 361	97 172
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	255	98	123
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 324	549	538
Administration générale	16 711	3 538	3 494
Total des charges	233 525	111 546	101 327
Déficit de la période lié aux activités avant le crédit parlementaire	(222 321)	(109 223)	(99 672)
Crédits parlementaires	222 347	84 000	82 000
EXCÉDENT (DÉFICIT) LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	26	(25 223)	(17 672)
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	-	249 587	237 757
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	26 \$	224 364 \$	220 085 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2016	2015
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	31 158 \$	53 963 \$
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Placements de portefeuille	471	(2 818)
Montants reclassés dans l'état des résultats:		
Placements de portefeuille	(17)	-
GAINS NETS (PERTES NETTES) DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	454	(2 818)
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	31 612 \$	51 145 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2016	2015
DÉFICIT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	(25 223) \$	(17 672) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(44)	(22)
Amortissement des immobilisations corporelles	333	222
	289	200
Acquisition de charges payées d'avance	(137)	(47)
Utilisation de charges payées d'avance	184	162
	47	115
Gains (pertes) nets de réévaluation	454	(2 818)
DIMINUTION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	(24 433)	(20 175)
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	253 828	264 590
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	229 395 \$	244 415 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2016	2015
Activités de fonctionnement		
Déficit lié aux activités de la période	(25 223) \$	(17 672) \$
Gains sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	(319)	(80)
Amortissement d'immobilisations corporelles	333	222
Diminution des charges payées d'avance	47	115
Augmentation des avantages sociaux futurs	109	83
Produits transférés (des) aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des (aux) revenus de placements (note 5)	192	(263)
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	52 799	62 325
Rentrée de fonds liées aux activités de fonctionnement	27 938	44 730
Activités d'investissement en immobilisations		
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations	(44)	(22)
Activités de placement		
Acquisition de placements de portefeuille	(3 490)	(2 289)
Disposition de placements de portefeuille	850	1 548
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(2 640)	(741)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	25 254	43 967
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	(151)	1 226
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	25 103	45 193
Représentés par:		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 103	45 651
Découvert bancaire	-	(458)
	25 103 \$	45 193 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 30 juin 2016

(non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui fait partie de son équipe exécutive de gestion.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils ne comprennent pas l'intégralité des informations requises dans les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2016. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles et des actifs de la Banque d'art, la valeur résiduelle des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 30 juin 2016					Fin de l'exercice 31 mars 2016		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions	127 213	993	18 633	144 853	53	126 336	144 855	53
Obligations	70 269	-	3 790	74 059	27	70 750	73 426	27
Alternatifs	20 630	-	6 521	27 151	10	20 630	26 936	10
Marché monétaire	3 500	-	-	3 500	1	5 992	5 992	2
Immobilier	9 909	54	2 407	12 262	4	7 717	10 045	4
Infrastructure	9 833	73	4 465	14 225	5	7 827	12 201	4
	241 354	1 120	35 816	276 050	100	239 252	273 455	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions	26 262	181	3 884	29 965	52	26 832	30 987	53
Obligations	13 690	-	732	14 422	24	13 787	14 302	25
Alternatifs	5 298	-	1 668	6 966	12	5 298	6 911	12
Immobilier	3 073	12	653	3 714	6	2 051	2 683	4
Infrastructure	2 537	18	1 301	3 820	6	2 036	3 313	6
	50 860	211	8 238	58 887	100	50 004	58 196	100
Total des placements	292 214	1 331	44 054	334 937		289 256	331 651	

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2016 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 22 112 000 \$ (31 mars 2016 : 21 904 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 81 000 000 \$ (31 mars 2016 : 80 100 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, d'obligations et de fonds alternatifs, et dans des parts de sociétés en commandite dans cinq fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

		Fin de l'exercice	
		Cumul 30 juin 2016	31 mars 2016
(en milliers de dollars)		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Catégories - actifs et passifs financiers	Classement		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	25 103	495
Débiteurs	Coût amorti	2 443	2 775
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	334 937	331 651
Découvert bancaire	Juste valeur	-	646
Subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	Coût amorti	81 582	27 674
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	1 771	3 486

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, prix et paiements aux auteurs à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, d'obligations et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires du fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions – titres canadiens	10 %	5 %	10 %	15 %
Actions – titres internationaux	42 %	35 %	40 %	45 %
Obligations	26 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	10 %	5 %	10 %	15 %
Immobilier	5 %	0 %	7.5 %	10 %
Infrastructure	6 %	0 %	7.5 %	10 %
Marché monétaire	1 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 3 500 000 \$ (31 mars 2016 : 5 992 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans trois fonds communs, un fonds canadien et deux fonds globaux. Les titres canadiens sont évalués en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto. Les titres internationaux sont évalués en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans le fonds commun d'obligations comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des obligations à rendement élevé et d'autres placements d'obligations. Le rendement des fonds d'obligations est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada et aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend quatre portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif

qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 30 juin 2016				Fin de l'exercice 31 mars 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	556	24 547	-	25 103	-	495	-	495
	556	24 547	-	25 103	-	495	-	495
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des Arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions	-	144 853	-	144 853	-	144 855	-	144 855
Obligations	-	74 059	-	74 059	-	73 426	-	73 426
Alternatifs	-	-	27 151	27 151	-	-	26 936	26 936
Marché monétaire	-	3 500	-	3 500	-	5 992	-	5 992
Immobilier	-	-	12 262	12 262	-	-	10 045	10 045
Infrastructure	-	-	14 225	14 225	-	-	12 201	12 201
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions	-	29 965	-	29 965	-	30 987	-	30 987
Obligations	-	14 422	-	14 422	-	14 302	-	14 302
Alternatifs	-	-	6 966	6 966	-	-	6 911	6 911
Immobilier	-	-	3 714	3 714	-	-	2 683	2 683
Infrastructure	-	-	3 820	3 820	-	-	3 313	3 313
	-	266 799	68 138	334 937	-	269 562	62 089	331 651
Total	556	291 346	68 138	360 040	-	270 057	62 089	332 146

Passifs financiers à leur juste valeur

	Cumul June 30, 2016				Fin de l'exercice March 31, 2016			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Découvert bancaire	-	-	-	-	646	-	-	646
Total	-	-	-	-	646	-	-	646

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D'AFFECTATIONS D'ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d'affectations d'origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu'à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d'affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l'excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul		Fin de l'exercice	
	30 juin 2016		31 mars 2016	
Solde d'ouverture pour la période	39 501	\$	42 956	\$
Transfert des (aux) revenus nets de placements (note 7)				
Revenus nets de placements	741		6 243	
Utilisation des fonds	(549)		(2 389)	
	192		3 854	
Gains (pertes) non réalisés sur placements de portefeuille	161		(6 622)	
Reclassés à l'état des résultats - portefeuille	(288)		(687)	
Solde de fermeture pour la période	39 566	\$	39 501	\$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul		Fin de l'exercice	
	30 juin 2016		31 mars 2016	
Excédent accumulé des activités				
Dotation - contribution initiale	50 000	\$	50 000	\$
Principal de dotation - contributions grevées d'affectations d'origine externe	37 569		37 569	
Réserve - excès de revenus de placements				
Solde au début de la période	136 445		124 445	
Affecté de l'excédent accumulé des activités durant la période	-		12 000	
Solde à la fin de la période	136 445		136 445	
Excédent				
Solde au début de la période	25 573		25 743	
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-		(12 000)	
(Déficit) surplus pour la période	(25 223)		11 830	
Solde à la fin de la période	350		25 573	
Total de l'excédent accumulé des activités	224 364		249 587	
Gains de réévaluation cumulés				
Solde au début de la période	31 158		53 963	
Variations de la juste valeur	454		(22 805)	
Solde à la fin de la période	31 612		31 158	
Solde de l'excédent accumulé à la fin de la période	255 976	\$	280 745	\$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2016	2015
Gains sur disposition de placements de portefeuille	319 \$	80 \$
Transfert (des) aux revenus reportés - contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(192)	263
Gains (pertes) nets sur conversion de devises	73	(11)
Revenus d'intérêts et de dividendes	2 169	1 167
Frais de gestion du portefeuille	(343)	(441)
	2 026 \$	1 058 \$

8. RÉSULTS NETS DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2016	2015
Revenus de location	299 \$	308 \$
Autres revenus	50	35
Frais administratifs	(444)	(463)
Amortissement des autres immobilisations	(3)	(3)
	(98) \$	(123) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2016	2015
Dépenses de programmes	320 \$	255 \$
Programmes – contributions reçues	(1)	(9)
Frais administratifs	230	292
	549 \$	538 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 30 juin	
	2016	2015
Diminution des débiteurs	332 \$	398 \$
Augmentation des subventions, prix et paiements aux auteurs à payer	53 908	44 164
Diminution des créditeurs et charges à payer	(1 715)	(258)
Augmentation des revenus reportés	274	21
Augmentation des crédits parlementaires reportés	-	18 000
Variation nette	52 799 \$	62 325 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.